



LATOUBAS-ELNE

Latour-Bas-Elne, le vendredi 13 mars 2020

Monsieur Le Maire
de Latour-Bas-Elne

à

Mesdames Messieurs
les parents d'élèves,

Objet : repas cantine

Mesdames, Messieurs,

Suite à la décision de Monsieur le Président de la République, les écoles seront fermées jusqu'à nouvel ordre, et donc par la même occasion, le service de restauration scolaire ne sera pas assuré.

En conséquence je vous informe que le règlement que vous avez effectué pour le mois de mars annulera et remplacera le paiement du mois d'avril.

De ce fait le paiement du mois d'avril ne sera pas réclamé.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer Mesdames, Messieurs l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Pierre ROGÉ

